

3c273

Société à responsabilité limitée

Capital social : 48 000 €

Siège social : 38, rue Saint Sébastien - 13006 MARSEILLE

SIREN 752 441 196 RCS MARSEILLE

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU**

QUATRIEME DECISION

Décision à prendre en application de l'article L-223-42 du Code de Commerce

L'Associé Unique, **CONSTATANT** que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs au capital social de la Société **DECIDE** en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la Société.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique, **DONNE** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

*A titre de convention de preuve, le signataire déclare que le présent **extrait** est établi sur support électronique par le biais du service Yousign, reconnaissant à sa signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent document par le service Yousign.*

**Certifié conforme à l'original
par le gérant**